ainsi être lancées les premières phrases du chantier qui va structurer la vie de l'Abes pour les prochaines années: expression des besoins et sourçage auprès d'un panel de prestataires, appel d'offre à l'automne 2024, mise en test début 2026, et première mise en production escomptée début 2027...

LES CINQ GRANDS PRINCIPES DU FUTUR SGM

Le projet 2024-2028 de l'Abes énonce les grands principes devant guider la réinformatisation, en prenant en compte, d'une part, les besoins des réseaux de l'Abes et, d'autre part, l'état actuel du système d'information de l'Abes et l'état de l'art du moment.

PRINCIPE N°1 : recours au marché des fournitures et prestations logicielles

Excluant l'option de développements internes, le prochain système reposera sur une des solutions du marché couvrant un maximum des fonctionnalités liées aux missions de l'Abes.

PRINCIPE N°2 : souhait d'une stratégie open source

L'open source fait aujourd'hui partie intégrante de la politique informatique de l'État et de l'Abes qui ouvre depuis 2019 tous les

codes source qu'elle produit. L'Abes souhaiterait que son futur système soit *open source*, mais n'en fait pas un prérequis. Une attention particulière serait alors portée à la participation à la communauté et à l'alignement avec sa feuille de route, en se prémunissant de tout risque de « *fork* » (fourche logicielle).

PRINCIPE N°3 : souveraineté sur les données

En complément d'une politique des données dont les dimensions qualitatives et juridiques seront essentielles, le système de demain fera la part belle aux API pour que l'Abes et ses réseaux puissent garder la main sur les manipulations de données tout en facilitant et standardisant des flux massifs et automatisés avec les tiers.

PRINCIPE N°4 : convergence de la documentation imprimée et électronique

Le prochain système devra unifier les deux univers qui sont aujourd'hui dispersés dans plusieurs applications satellites de l'Abes. Un objectif sera de faciliter l'intégration et l'interopérabilité des données et leur exploitation dans les systèmes des établissements.

PRINCIPE N°5 : perspective de passer à un modèle entités - relations

Ce principe vise à inscrire le futur système dans une logique de réutilisation et d'évolutivité des données, en visant notamment une compatibilité avec le modèle IFLA-LRM. Cet ensemble de cadrages techniques, en confirmant des engagements antérieurs, vise à fournir les bases nécessaires à la mise en cohérence profonde d'une architecture presque tout entière dédiée aux métiers et services documentaires. Le nouveau système permettra de fournir, dans un temps désormais rapproché, des points d'appui aux objectifs fonctionnels majeurs énoncés dans le Projet d'établissement : s'adresser à des réseaux d'utilisateurs élargis et se diversifiant, tout en fournissant à l'ESR un panel de solutions d'exploitations pour des métadonnées massifiées.

JEAN-MARIE FEURTET

Service Accompagnement des réseaux, Abes feurtet@abes.fr

STÉPHANE GULLY Responsable du DSIN de l'Abes gully@abes.fr

[1] https://projet2024.abes.fr

• • • QUELS CATALOGUES EN 2054 ?

《【 I eut l'audace de me demander deux louis ». Cet extrait de *Manon* Lescaut m'intrigue: où réside l'audace? Dans la valeur du louis? Je tapote le mot pour activer un lien me permettant de découvrir que deux louis valent alors un cheval, que des spécimens sont conservés à la Bibliothèque nationale de France et que je peux les explorer sous toutes leurs coutures dans une modélisation 3D. Nous sommes en 2054 et cet ensemble d'informations n'est pas issu d'un lien hypertexte mais a été généré à la carte selon l'époque et l'espace de la scène narrée par l'Abbé Prévost, selon le lieu où je me trouve ou encore selon l'année de lecture de ce roman.

Pour que cette expérience soit rendue possible, il a fallu compter sur les bibliothécaires pour mener à bien la transition bibliographique, pour s'assurer de l'entrée effective du catalogue dans le web sémantique et pour garantir un enrichissement constant et croissant de la richesse des données descriptives. Imaginer le catalogue de demain, c'est imaginer l'avancement de la modélisation de notre pensée. Des incunables aux ebooks, des partitions à la musique en streaming, des pièces de monnaie aux NFT, nos catalogues ont circonscrit dans la plus grande finesse ce qui caractérise un objet en bibliothèque, de la même manière que nous, bibliothécaires, faisons l'expérience de cet objet dans notre activité.

Retour en 2024. Un de nos enjeux était déjà de réussir à prendre la mesure de ce que nous pratiquons au quotidien et à comprendre l'étendue des compétences, valeurs, savoir-faire, connaissances et logiques que nous mobilisons dans la mise en accès de nos collections depuis des centaines d'années. La plupart des intelligences artificielles (IA) seront tout aussi fondues dans le paysage que

l'était l'informatique trente ans plus tôt, elles seront les héritières des modèles développés et distribués par les GAFAM bien qu'elles aient aussi été investies par une constellation d'acteurs. Les enjeux de transparence et d'éthique seront prégnants tandis que les bibliothèques, à travers leurs missions, ont déjà un rôle à jouer. Si dans trente ans, les catalogues se seront transformés d'une manière que notre imaginaire peine à percevoir, il est une chose certaine, c'est que des bibliothécaires seront toujours aux commandes pour permettre à l'IA de participer à constituer, organiser, décrire, enrichir et communiquer des collections dans un univers mouvant qu'aucune programmation ne saurait présager.

MATHILDE GARNIER

Doctorante en sciences de l'information à l'université Bordeaux Montaigne mathilde.garnier@u-bordeaux.fr